



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2005

Grégory Quenet, 2005, Les Tremblements de terre aux dix-septième et dix-huitième siècles. La naissance d'un risque, Seyssel, Champ Vallon, 587 p.

Stéphane Callens



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/937>

DOI : [10.4000/developpementdurable.937](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.937)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Stéphane Callens, « Grégory Quenet, 2005, Les Tremblements de terre aux dix-septième et dix-huitième siècles. La naissance d'un risque, Seyssel, Champ Vallon, 587 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 21 juin 2005, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/937> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.937>

Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Grégory Quenet, 2005, Les Tremblements de terre aux dix-septième et dix-huitième siècles. La naissance d'un risque, Seyssel, Champ Vallon, 587 p.

Stéphane Callens



A la question « Qu'est-ce que les Lumières ? », des réponses inadéquates sont souvent apportées : le dix-huitième siècle aurait été ce moment charnière, privilégiant un idéal d'assujettissement du monde naturel, prélude aux catastrophes du monde industriel. Cette historiographie naïve est battue en brèche dans l'ouvrage de Grégory Quenet consacré à la naissance d'un risque, le risque sismique.

- 1 Grégory Quenet est un historien qui a travaillé à la vérification des données sismiques pour la France (accessibles via le site <http://www.sisfrance.net>). Il a choisi de concentrer son travail de recherches sur la période 1550-1780, période où le risque sismique devient un risque émergent. Avant 1740, l'objet « tremblement de terre » est peu construit. Le désastre de Lisbonne en 1755 est l'événement qui l'instaure pleinement. Un peu paradoxalement : aujourd'hui cette catastrophe serait plutôt rapprochée des situations de tsunami. En effet, Lisbonne n'est pas le seul endroit

touché, le phénomène destructeur de 1755 a frappé durement le Maroc, l'Espagne et le Portugal. Le phénomène du tsunami était connu, mais cela n'était pas encore un risque émergent pour le dix-huitième siècle.

- 2 Grégory Quenet cite un auteur provençal du début du XVII^{ème} siècle, Louis Du Thoum, qui dans son ouvrage paru en 1616, *Le Tremble-Terre*, recommande en Provence de ne pas construire près de la mer « qu'à cause des inondations, qu'arrivent souvent devant ou après tels remuemens de terre » (*Le Tremble-Terre*, p. 202), se basant sur l'expérience d'un séisme survenu en 1564. Séismes et tsunamis posent la question de savoir comment s'adapter à un événement rare, sans se laisser surprendre. La France présente une sismicité modeste, avec des dégâts matériels principalement (27 séismes en France ont causé entre 1600 et 1800 des dommages matériels ; ils ont fait en tout 20 morts). En France, comme dans la plupart des pays du Monde, « la sismicité n'est pas assez forte pour devenir régulière dans le vécu des populations » (Quenet, p. 44). Le « Big One » peut y être d'autant plus terrible. Dans certaines régions sismiques, des cultures techniques locales intègrent des procédés de construction parasismique. Ces cultures techniques sont attestées depuis l'époque néolithique. Elles ont probablement été instituées à l'occasion d'un désastre majeur, ou d'une succession de séismes, mais n'ont pas duré au-delà d'un nombre relativement limité de générations humaines. L'archéologue trouve ainsi des procédés de construction parasismique en Crète à l'Age de Bronze, ou en Campanie après le grand séisme de 1688, mais peut témoigner aussi de l'abandon au bout de quelques générations de ces savoirs techniques. Ce qui naît, le « risque », vers 1740, n'a pourtant pas grand chose à voir avec ces cultures locales d'adaptation.
- 3 Revenons-en à notre historiographie naïve basée sur l'opposition entre un monde agricole supposé paisible et l'irruption d'un programme rationalisateur : en fait, les sociétés agricoles traditionnelles sont basées sur un programme de domestication du monde naturel, et c'est bien pour cela que le tremblement de terre y est assez mal défini. Elles en sont d'autant plus démunies, et les archives témoignent des efforts des collectivités locales d'alors pour essayer de réparer à partir de leurs ressources propres les dommages d'un tremblement de terre. Cultures techniques locales, finances locales, dans une mémoire orale ou du manuscrit : c'est en fait avec cette configuration que vont rompre les Lumières, basées sur un usage public de la raison et une capitalisation raisonnée des savoir faire et connaissances.
- 4 L'ouvrage se compose de douze chapitres répartis en trois parties.
- 5 La première explique les méthodes utilisées pour croiser les sources pour vérifier l'existence d'un phénomène sismique. Elle rappelle comment a été pensée la relation de l'homme à la nature dans les grands courants historiographiques. Cette première partie s'achève par une monographie sur le séisme de Manosque en 1708 : monographie qui explique qu'à l'époque les autorités communales doivent faire face seules à la destruction d'une grande partie des bâtiments du bourg.
- 6 Les deux autres parties suivent la chronologie, avec les années 1740 comme point de basculement. Ce point de basculement correspond à la stabilisation du lectorat des premiers journaux dans les différentes régions de France. Avant 1740, l'objet « risque sismique » est peu construit. Dans la période des premiers « canards », ces premières feuilles imprimées à la parution épisodique qui transmettaient les informations, le tremblement de terre reste un signe céleste parmi bien d'autres qu'il s'agit d'interpréter. Pour Jérôme Cardan, en 1557, « les grands tremblements de terre annoncent

la guerre, l'épidémie ou la tyrannie », ils ne suffisent pas à eux-mêmes, et ne prendront leur véritable signification que dans une plus grande catastrophe à venir.

- 7 A partir de 1660, une politique de communication rationnelle est mise en place. Une presse officielle étroitement surveillée ne mentionne plus les séismes en France, mais seulement ceux qui ont lieu à l'étranger. Il s'agit d'une politique délibérée du futur Louis XIV, interdisant de faire publiquement mention d'un tremblement de terre dans son royaume. Les tremblements de terre ne sont pas une calamité en France : cette conception sera consacrée dans l'ouvrage populaire de l'abbé Pluche paru en 1720, « Le Spectacle de la Nature ». Il ne subsiste dans les archives de la période 1660-1730 que des relations manuscrites d'administrateurs communaux tentant de collecter quelques fonds pour reconstruire les bâtiments et ouvrages d'art détruits, comme c'est le cas pour le séisme de Manosque en 1708. Si l'église du village a un air penché, cela indique la mauvaise gestion du recteur et de ses paroissiens, et l'explication du clocher penché à cause d'un tremblement de terre n'est pas jugée recevable : les juristes parleraient d'un régime de responsabilité pour négligence à propos des infrastructures locales. L'Etat n'intervient ni lors des secours d'urgence, ni lors de la reconstruction.
- 8 La troisième partie est consacrée aux Lumières, autour de l'événement majeur de 1755, la grande vague qui a emporté le cœur d'une des capitales européennes, Lisbonne. Le tournant se situe un peu avant : la presse commence à être mieux diffusée dans tout le royaume, les prêtres ont été mieux formés, une partie de la population lit et écrit au quotidien. Les séminaires, souvent influencés par le courant janséniste, sont très critiques devant la pastorale de la peur, qui présente les désastres comme des colères divines. Puisque les victimes des séismes sont maintenant des infortunés, et non des pécheurs ou des gestionnaires négligents, les secours, privés ou royaux, se développent. Les notions de « risque » et de « victime » se sont donc construites ensemble dans le cas du séisme. Le tremblement de terre se conçoit autour d'un minima de concepts, de mesures et de relevés statistiques : le géographe Buache présente un mois après la catastrophe de Lisbonne une première carte de la sismicité en Europe.
- 9 Le débat sur la catastrophe de Lisbonne amène à remplacer la question traditionnelle « quelle est la justice divine ? », par la question de l'économie des relations entre les générations. L'abbé Montignot, dans un article sur Lisbonne dans le *Mercure de France* de février 1756 pose la question suivante : « Prenons-nous assez d'intérêt au bonheur des siècles futurs pour sacrifier un bien présent à un mal éloigné, et qui perd une partie de sa réalité par l'éloignement dans lequel on se le représente ? » (c'est-à-dire en tenant compte d'un taux d'actualisation, dirait-on aujourd'hui). Les vocables de « Précaution » et de « Soutenabilité » ont été apportés par les forestiers allemands du dix-huitième siècle, à la même époque où une approche en terme de « risque » s'est affirmée.
- 10 Au total, l'étude de Grégory Quenet suggère deux régimes différents : d'un côté, il existe des cultures techniques issues de la mémoire des événements, qui procèdent par des modifications de routine. Ces cultures ne sont pas assez durables pour les événements aussi rares que des séismes dans des zones de sismicité faible ou modérée, et cette instabilité contribue à une toujours problématique prise en compte des risques par les concepteurs de bâtiments. Ce régime apparaît distinct de celui du « risque » qui se fixe à partir de questions largement débattues autour d'événements partagés en dehors d'un simple « pays » sismique. Pour Quenet, Les Lumières ne marquent pas la transition entre une Société traditionnelle de la catastrophe subie, et une société bien plus volontaire du risque. Le séisme est pur événement, secousse instantanée : il n'existe pas

vraiment dans des sociétés agricoles traditionnelles structurées autour de rites construisant un temps cyclique de l'Eternel Retour. Son émergence aux Lumières indique que celles-ci sont convaincues d'un lien entre nature et culture, et qu'elles s'interdisent, au contraire des sociétés agricoles traditionnelles, une culture détachée de toute nature.

AUTEUR

STÉPHANE CALLENS

Professeur des universités en sciences économiques à l'Université d'Artois (responsable du master éco-gestion-Administration), S. Callens est membre du comité de lecture de la revue Développement durable et territoires. stephane.callens@univ-artois.fr